PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

ORGANISME NATIONAL CHARGE DE L'ACTION DE L'ETAT EN MER

PREFECTURE MARITIME

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

COMMUNIQUE

Le dimanche 15 décembre 2019 aux environs de 7 heures, **le navire pétrolier MT DUKE IMO 9262259 battant pavillon des Iles Marshall**, ayant quitté le port de Luanda (ANGOLA) en direction du port Autonome de Lomé (TOGO) a fait l'objet d'une attaque pirate commise par des individus non encore identifiés dans les eaux sous juridiction d'un pays voisin à plus de 200 km des côtes de Lomé et précisément à la position **latitude : 04°23'59''N, longitude : 002°03'15''E.** Cette position a été confirmée par le bureau maritime international de lutte contre la piraterie basé à **Kuala Lumpur** en Malaisie et sur le site de l'affréteur. **En aucun cas le bateau n'a jamais été attaqué dans les eaux sous juridictions togolaises et les personnes enlevées.**

Le consignataire du navire à Lomé informé de cette nouvelle, a saisi les Autorités togolaises pour lui porter assistance.

Sur instructions des plus Hautes Autorités, un patrouilleur de la Marine nationale s'est déployé et a retrouvé le navire à qui il a apporté protection et aide à démarrer les moteurs et les groupes électrogènes impactés lors de l'attaque. Par la suite, le bateau a été escorté par le patrouilleur et est arrivé à Lomé le jeudi, 19 décembre 2019. Une garde-armée a été aussitôt envoyée à bord du navire pour le sécuriser.

D'après les déclarations d'un membre de l'équipage resté à bord, vingt (20) personnes ont été enlevées.

Une cellule anti-criminalité et Interpol ont été envoyés à bord pour le prélèvement des indices en vue de rechercher les otages et les pirates en collaboration avec les services d'investigations des pays de la sous région.

Il est regrettable que certains médias et réseaux sociaux diffusent de fausses informations sur la position de l'attaque qui n'a jamais eu lieu au Togo.

Le gouvernement saisit cette occasion pour féliciter les Forces de Défense et de sécurité notamment la Marine nationale pour cette capacité d'intervention très rapide hors de nos eaux et les services de l'Organisme National Chargé de l'Action de l'Etat en mer pour la bonne gestion de l'évènement. Il appelle la population à rester vigilante et à fournir des informations sur ces types de criminels en vue d'éradiquer le phénomène qui est transnational.

Fait à Lomé, le 19 décembre 2019

Le Préfet maritime,

Capitaine de Vaisseau **TAKOUGNADI Nèyo**